

Peter P. Meyer

## **«Le rôle des Régions dans la construction européenne»**

Après que cette conférence ait traité de sujets fondamentaux comme les droits de l'Homme, la dimension historique du concept de nation-région, ainsi que les bases sociopolitiques contemporaines, je vais, ici aborder la question de:

«La construction de l'Europe au quotidien»

en mettant l'accent sur le rôle et les responsabilités des Régions.

### Le contexte

En ouverture je dois dire que mon métier est une passion. L'histoire de ma région l'Alsace, le parcours de ma famille, très marqué par trois guerres (1870, 1914-1918, 1939-1945) m'a conduit à avoir ma pensée unique: «l'Europe c'est la paix».

J'ai passé 40 ans à travailler en Alsace et eu comme objectif majeur de participer à l'ouverture internationale de la plus petite région française; ouverture d'abord sur l'Allemagne et la Suisse, puis sur le reste de l'Europe (Italie, Autriche, Pologne, Espagne, Finlande) et au-delà (Québec, Chine, Afrique), et j'ai la chance de poursuivre ma voie au sein de l'Assemblée des Régions d'Europe.

L'Assemblée des Régions d'Europe est une organisation non-gouvernementale, créée en 1985 par M. Edgar Faure, ancien Premier ministre.

Elle regroupe aujourd'hui 260 Régions, Länder, Cantons, au-delà de l'Europe des 27, puisque sont membres, des Régions turques, ukrainiennes, russes, et que des observateurs de Corée et du Québec sont présents.

Son domaine d'activité porte essentiellement sur deux points:

- Assurer un suivi en profondeur des politiques communautaires, tant lors de leur élaboration, que de leur application.  
L'objectif est de faire remonter les propositions pratiques, les besoins des Régions, et de préparer les Régions, leurs responsables politiques et leurs administrations, à tirer au mieux profit les programmes (Interreg et autres).
- Renforcer la connaissance mutuelle entre les Régions, leurs responsables politiques et administratifs, et les forces vives telles les Universités, le monde de l'économie, les associations... Cette meilleure connaissance débouche très rapidement sur des projets concrets de coopération, cofinancés par les programmes communautaires (Interreg IV, «A» transfrontalier, «B» interrégional et «C» transnational).

Par exemple, la prochaine assemblée générale de l'ARE sera consacrée à la mondialisation, afin de voir dans quelle mesure les autorités régionales peuvent servir d'amortisseurs aux effets négatifs et mettre à profit d'éventuelles opportunités au bénéfice des citoyens.

## I. L'Europe d'aujourd'hui et ses territoires

L'Europe d'aujourd'hui est un ensemble d'une extrême complexité.

Cette complexité aboutit à une méconnaissance de la part même d'Européens sincères, voire à des critiques dures qui ne sont souvent justifiées.

«L'Europe qui supprime des appellations de terroirs de vignobles et de vins, appellations qui remontent à l'antiquité, en Alsace le vin a été introduit par les Romains, ...l'Europe qui définit la taille réglementaire des moules»

Mais faire une présentation des institutions n'est pas notre objet ici.

Cependant la crise financière conduit de nombreux responsables à faire appel à l'Europe, mais quelle Europe ?

Celles des 47 membres (le Conseil de l'Europe installé à Strasbourg, avec sa création, la Cour européenne des droits de l'homme)

Celle des 27 avec ses propres regroupements ( la zone Euro, la zone Schengen ?). Celle de la défense, l'Europe de la Recherche... ?

Cette question générale est aussi à mettre en perspective avec les énormes différences entre les Etats, leurs fondements historiques, politiques et culturels et bien sûr leur organisation institutionnelle aujourd'hui.

En prenant en considération le niveau directement inférieur à celui des Etats, à savoir les Régions, le paysage est encore plus complexe

En simplifiant, les autorités régionales peuvent être classées en quatre catégories, avec des nuances :

## 1. Dans les états confédéraux

Dans la Confédération suisse, les compétences sont au niveau des Cantons, qui délèguent des pouvoirs à l'instance fédérale (Défense, politique étrangère...). Des décisions importantes sont souvent prises sur la base de votations populaires (Armée, Candidature à l'Union européenne...voire des décisions qui dans d'autres pays seraient considérées comme secondaires (règles de circulation des poids lourds).

## 2. Dans les états fédéraux

Suite à la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, en Allemagne et en Autriche, ont été mis en place des pouvoirs fédéraux. Les Länder ont notamment une partie du pouvoir législatif et participent aux négociations communautaires.

La distribution des pouvoirs et des compétences peut varier avec les besoins internes et externes, liés à un monde en changement permanent. Les traités communautaires ont conduit l'Etat fédéral à donner des pouvoirs supplémentaires aux Länder/Régions.

Il convient également de parler à ce stade de pays comme l'Italie ( 5 Régions à statut spécial) et l'Espagne où le statut des Régions n'est pas exactement le même, puisqu'on y trouve des Régions qui ont plus d'autonomie, pour des raisons géographiques ou historiques.

## 3. Dans les états en voie de décentralisation.

Le modèle souvent cité est celui de la France. L'histoire de la France démarre avec les conquêtes militaires royales , de périphéries successives autour du centre. La Révolution de 1789 a renforcé le

centralisme, l'époque napoléonienne, voire les périodes qui ont suivi ont conservé cette organisation.

Certaines avancées se sont produites ces dernières années, l'essai tenté par le Général De Gaulle a échoué. Seul le changement de majorité politique en 1981 a abouti au premier pas à savoir la loi du 2 mars 1982. Depuis cette date les avancées se poursuivent à un rythme très lent, trop lent pour beaucoup d'acteurs de la vie publique.

L'Etat tente de simplifier son organisation pour passer d'un représentant de chaque Ministère dans chaque Département, il y a 101 Départements (Provinces) avec un Préfet qui doit assurer la responsabilité de toutes les compétences de l'état, nommé par le Gouvernement, et un Conseil général avec son autorité exécutive.

Les Régions qui étaient jusqu'en 1982 des Etablissement publics, sont devenues « Collectivité territoriale » avec des compétences et des ressources propres, mais sans pouvoir législatif. Des avancées ont été opérées au coup par coup (mise en place des trains régionaux, des timides ouvertures en matière de relations internationales..).

#### 4. Dans les Etats restés centralisés

L'exemple est donné par le Portugal, qui ne dispose pas d'autorités régionales élues au suffrage universel, disposant de compétences exécutives. Exception faite des îles qui sont des Régions autonomes (Madère et Açores) . Des réformes allant dans le sens d'une harmonisation avec les objectifs des orientations communautaires, n'ont pas été acceptées par l'électorat.

*Globalement, les politiques communautaires sont donc confrontées à des cadres institutionnels très différents, ce qui rend leur mise en œuvre particulièrement complexe.*

## *II. L'Europe alliée objectif des Régions*

*Pour les pères fondateurs l'objectif premier était de construire une paix durable, après 2 siècles de guerre.*

*Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Joseph Bech, Konrad Adenauer, Paul-Henri Spaak, Johann W. Bayen et la personnalité peut être moins politique de Jean Monnet, unis par l'idée de démocratie chrétienne, sont considérés comme les pères fondateurs.*

### *1. Les zones frontalières : territoires précurseurs*

*Les drames de guerre ont touché toute l'Europe, mais particulièrement les zones où les puissances sont en contact.*

*L'exemple qui m'est familier est celui de la vallée du Rhin supérieur. Frontière depuis l'époque romaine entre la civilisation et les barbares, territoire permanent de confrontation, cette région a également vu les premières initiatives de contact entre les deux ennemis héréditaires (France et Allemagne) suite à l'initiative du voisin neutre, la Suisse dès 1946/1947*

*Quand ici on parle de Suisse, d'Allemagne ou de France, il n'est pas question des pays, mais de la partie de territoire frontalier en contact, au sein d'une vallée de 200 km (N-S) et 40 km (E-W) qui couvre le Pays de Bade, le sud du Palatinat(D), Bâle, Jura et Argovie (CH) et l'Alsace*

*Cette partie de vallée, axe de passage majeur durant des siècles entre notamment l'Italie et l'Europe du nord-ouest, espace de naissance de l'Humanisme rhénan (Erasme, Beatus Rhenanus, Wimpheling, ) dont l'école de géographie, associant des savants de rive droite et de rive gauche qui ont publié la cosmographie dans laquelle est apparu pour la première fois le nom de AMERICA (carte de 1507 de Ringmann et Waldseemüller), reprenant des vérités de l'époque (lettre de Amerigo Vespucci à Lorenzo di Pier Francesco di Medici).*

*Cette région géographique homogène, divisée entre trois pays se devait à nouveau de donner un exemple.*

*Le point de départ, la ville-canton de Bâle est bloquée par la montagne et les frontières allemandes et françaises. Une telle ville, centre de recherche et pôle bancaire et industriel, pouvait seulement se développer au-delà des frontières. Ces initiatives en direction de la France ont abouti à la création, en 1962, du seul aéroport binational en Europe voire au monde.*

*Cet espace semblait donc prédestiné à être une nouvelle fois une zone d'expérimentation du développement futur.*

*Sur la base de contacts divers, la politique européenne de voisinage a été l'accélérateur d'initiatives. Les projets pilotes mis en place en 1989, ont abouti au lancement des programmes Interreg 1, 2, 3 et 4. Ceux-ci ont été étendus à toute l'Europe, commençant par les frontières, pour s'étendre aux coopérations entre régions étrangères, allant jusqu'à la mise en place de programmes communs de développement sur les territoires comme l'espace alpin dans son entier.*

*Ce type de démarche a conduit les Régions à être des partenaires directs et privilégiés de la Commission européenne.*

*Le rôle des états, plutôt frein que moteur, s'est peu à peu transformé quand les premiers résultats concrets sont apparus (300 projets dans la seule vallée du Rhin supérieur).*

2. L'apport des Régions à la construction européenne.

*Si le débat d'idées, les stratégies politiques, l'organisation entre Etats et Commission /Union européenne s'inscrivent dans un processus, souvent de confrontation, entre ceux qui veulent une Europe plus intégrée et d'autre qui défendent une Europe des Etats, les Régions ont une vision plus pragmatique et moins idéologique.*

*Avant tout, les Régions sont un espace où le citoyen comme le représentant élu sont au contact direct de la réalité quotidienne.*

*Si les médias pénètrent dans chaque foyer, il est peu probable que leur pédagogie européenne soit efficace.*

Pour une Europe concrète

*Lorsque des représentants de la société civile (associations culturelles, sportives, actives sur l'environnement) construisent un projet avec des partenaires européens, lorsque le projet est fortement financé par la Commission, lorsque les contrôles européens auxquels s'ajoutent les contrôles des états concernés se transforment en cauchemar, les liens entre partenaires deviennent très forts.*

*Ces problèmes constituent un excellent ciment entre acteurs de base, et aboutissent à des remontées positives tant en direction des états que de la Commission.*

Pour une meilleure répartition des rôles et compétences.



Une étude conduite par l'Assemblée des Régions d'Europe tend à montrer qu'une bonne répartition des compétences entre Etats et Régions est aujourd'hui un facteur de développement. L'organisation adaptée des transports, la protection des espaces, la dimension régionale des programmes d'éducation et de formation, l'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche doivent aussi être gérés dans leur dimension régionale, Rome a-t-elle à s'occuper des transports en commun en Val d'Aoste ? Paris des trains qui desservent les vallées d'Alsace ou les trains qui traversent la frontière allemande de quelques kilomètres.

De la formation continue européenne des acteurs publics

Comment les responsables politiques du Parlement européen développent-ils leurs contacts avec la population ? Comment les politiciens nationaux accèdent-ils à une meilleure connaissance de l'Europe pratique ?

Pour les élus régionaux, la réponse est simple, les partenariats avec les régions étrangères, les projets communs, sont la meilleure école de formation continue, pour les politiciens comme pour leur administration. Les entreprises, les écoles, les universités suivent le même chemin.

Les exemples de cette nature sont nombreux, c'est le transfert de cette expérience globale qui doit passer par des organisations puissantes telles l'Assemblée des régions d'Europe, l'Association des régions frontalières, la conférence des Régions périphériques maritimes et d'autres.

Chaque Région dispose à présent d'un Bureau à Bruxelles, ces bureaux sont d'une réelle utilité pour l'information de leur

administration locale et l'appui technique dans le montage des dossiers.

Mais il faut aussi disposer d'une force de proposition capable de faire remonter aux politiques comme aux services de la Commission, des propositions de forme et de fond, tant sur l'applications des règlements que la gestion des programmes.

Seules les organisations interrégionales sont en mesure d'apporter cette valeur ajoutée.

Du lancement de projets innovants

Si l'Union européenne développe des programmes et des politiques qui doivent s'appliquer à tous les pays membres, et au-delà aux pays voisins, les Régions offrent un potentiel d'innovation tant en matière d'organisation (GLCT-Groupement européen de coopération territoriale) que de financement (subventions, prêts, capital risque, avances remboursables) , de gestion de formation, de recherche....

Observations générales

L'Europe (Union européenne) est mal connue, cela peut se constater au moment des élections.

Elle est aussi mal connue lorsque les critiques, sévères, attaquent Bruxelles, « Bruxelles » est devenu un bouc émissaire sans que l'on sache exactement de quoi l'on parle.

Peu de personnes, peu de responsables savent exactement ce que le concept recouvre. Toutes les informations, une masse considérable, sont disponibles, mais qui transmet les fondamentaux ? Les médias

spécialisés ? Les médias généralistes ? Qui lit ces informations ? Qui connaît son député européen élu différemment dans chaque pays.

Dans cette tour de Babel, l'expérience montre que les collectivités qui sont les plus proches du terrain, des citoyens, sont de bons porteurs du message « Europe », mais cela reste insuffisant.

Faut-il des crises graves pour que la solidarité l'emporte sur les égoïsmes. Peut-on agir de manière plus volontariste. Les Etats peuvent ils comprendre qu'une bonne répartition des compétences et un atout majeur européen dans les turbulences de la mondialisation ?